

Offre d'emploi

Le Département du Territoire de Belfort recrute à temps plein, un(e)

Directeur/Directrice de la Direction des Actions de Santé et de la Protection Maternelle et Infantile (DASPMI) (H/F)

Par voie statutaire (**cadre d'emploi des Médecins territoriaux**) contractuelle ou selon la législation applicable aux travailleurs handicapés.

Ce poste est soumis aux dispositions de l'article L.133-6 du Code de l'action sociale et des familles et au décret n°2024-643 du 28 juin 2024, qui prévoient que toute personne intervenant dans le champ social et médico-social auprès de mineurs doit solliciter une **attestation d'honorabilité**. Celle-ci devra être fournie avant tout recrutement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation*) jusqu'au **22 février 2026 inclus**, par courrier à l'attention de :

Monsieur le Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort
Hôtel du Département
Direction des Relations Humaines
6 place de la Révolution Française
90020 Belfort Cedex

ou par courriel à l'adresse suivante :

candidature@territoiredebelfort.fr

Sous réserve des disponibilités de la collectivité, un jury sera susceptible d'être organisé courant mars 2026.

* pour les titulaires de la fonction publique uniquement

Profil de poste

*Directeur(trice) de la Direction des Actions de Santé
et de Protection Maternelle et Infantile (DASPMI)
(H/F)*

CONTEXTE DU POSTE

Le Département du Territoire de Belfort est un territoire dynamique et innovant permettant de développer des politiques ambitieuses et structurantes au travers du projet de mandat « CAP 2028 » tout en restant en proximité de ses habitants. Animé par des valeurs d'exemplarité, de solidarité, de confiance, de respect, de disponibilité et d'implication, le Département pilote de nombreux projets sur le Territoire afin d'en renforcer son attractivité tant auprès de ses citoyens que de ses agents.

Au regard de l'évolution sociétale et de la tension qui pèse sur les capacités financières des collectivités, valoriser la prévention précoce, mission obligatoire des Départements, est plus que jamais déterminante pour le parcours des enfants nés / présents sur le territoire. Ces objectifs sont développés dans le Schéma Unique des Solidarités. Conscient de cette nécessité, le Département entend doter sa direction d'un Directeur (H/F), pleinement chargé de la coordination des actions de santé réalisées pour le compte de l'Etat et des actions de prévention liées à la PMI. Il porte, par ailleurs, un projet de réorganisation de la Direction favorisant cette logique axée sur la prévention, en lien notamment avec les autres directions de la DGA.

C'est dans ce contexte que le Département recrute son futur Directeur (H/F) de la direction des actions de santé et de protection maternelle et infantile (DASPMI), placé sous l'autorité hiérarchique de la Directrice Générale adjointe en charge des Solidarités.

MISSIONS DU POSTE

Sous la responsabilité de la Directrice Générale adjointe en charge des Solidarités, vous êtes chargé(e) de :

- **Compétences techniques**

- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique départementale en matière de promotion de la santé ;
- Impulser et de garantir la promotion et le développement des actions de prévention médico-sociales et, notamment, de mettre en œuvre et d'évaluer les politiques départementales en matière de promotion de la santé maternelle et infantile et de protection de l'enfance en lien, le cas échéant, avec les services de protection de l'enfance ;
- Concevoir et piloter les projets de promotion de la santé dans le champ de la santé maternelle et infantile à dimension départementale avec les partenaires institutionnels et associatifs, en lien avec les programmes de santé publique régionaux et nationaux ;

- Assurer une veille médicale et sanitaire dans le domaine de la santé maternelle et infantile et de l'épidémiologie notamment ;
- **Compétences managériales**
 - Diriger et organiser le service départemental d'actions de santé et de PMI dans son intégralité ;
 - Mettre en place le projet de réorganisation et en évaluer régulièrement la plus-value ;
 - Piloter, animer et coordonner l'équipe ;
 - Animer les réunions de l'ensemble des médecins PMI de territoire tout en assurant leur accompagnement professionnel, en veillant à un bon niveau de compétence des personnels de PMI, à la cohérence départementale des interventions et à la continuité du service public ;
 - Participer au recrutement des personnels de PMI et réaliser les entretiens professionnels des agents placés sous son autorité ;
 - Mobiliser les équipes placées sous votre autorité fonctionnelle ;
 - Participer aux CODIR de la DGA Solidarité et travailler en étroite collaboration avec les directions concernées.

COMPÉTENCES REQUISÉS

- Titulaire d'un diplôme de docteur en médecine et spécialiste ou compétent qualifié en pédiatrie, gynécologie obstétrique, psychiatrie infantile ou santé publique ;
- Expérience avérée dans ces domaines, notamment en santé publique ;
- Maîtrise du cadre juridique des missions d'actions de santé publique et de protection maternelle et infantile ;
- Connaissance des politiques publiques sociales et territoriales appréciées
- Connaissance du statut et des règles de la fonction publique territoriale appréciée ;
- Aptitude confirmée au travail en équipe et de manière transversale et partenariale ;
- Maîtrise des méthodes et outils de management direct et fonctionnel ;
- Autonomie et capacité à prioriser le travail ;
- Capacité d'analyse ;
- Qualités relationnelles ;
- Capacité à initier des projets ;
- Rigueur et respect des délais ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Maîtrise des outils bureautiques et informatiques ;
- Permis B

CONTACTS

Madame Karine CISZOWSKI, Directrice Générale Adjointe en charge des Solidarités
03.84.90.95.01 – karine.ciszowski@territoiredebelfort.fr

NOS AVANTAGES

- Rémunération statutaire ou selon profil pour les contractuels(elles), avec primes (RIFSEEP) et autres composantes réglementaires de rémunération ;
- Temps de travail de 37h10/semaine - 12 jours de RTT (sous réserve de continuité de service, possibilité d'organiser son temps plein sur 4,5 jours par semaine ou 9 jours par quinzaine) ;
- 25 jours de congés payés - Compte Epargne Temps ;
- Prise en charge de 75% des abonnements aux réseaux de transports publics ;
- Prestations sociales du Comité National d'Action Sociale ;
- Participation employeur à une prévoyance et à l'assurance santé ;
- Coffre-fort numérique pour la gestion sécurisée de vos documents (paie, etc.) ;
- Offre de formations innovantes / Accompagnement préparation aux concours,
- Analyse de la pratique professionnelle.

Pourquoi postuler au sein de notre collectivité au service du Territoire du Lion ?

Le Département a une histoire atypique qui ne remonte qu'à 1922, pourtant le Territoire possède une personnalité unique que l'on retrouve dans le caractère de ses habitants, les Terrifortains, autour de valeurs fortes : solidarité, fierté et convivialité.

De plus en plus identifié comme "Territoire du Lion", intrinsèquement lié au célèbre Lion de Bartholdi, notre collectivité se démarque au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté par son titre de plus petit département de France. Malgré sa taille, très peu de destinations ne réunissent en aussi peu de place une telle diversité de paysages et de sites naturels, dont de nombreux avec une gestion départementale comme le site du Malsaucy, lieu emblématique du festival des Eurockéennes.

Cadre de vie attractif, accessible, à taille humaine, territoire d'avenir où l'innovation est une réalité : choisir de s'investir pour le Département, c'est choisir de s'investir aux côtés d'équipes enthousiastes, engagées et volontaires, au service des solidarités territoriales et humaines.

Rejoignez-nous !! (candidature@territoiredebelfort.fr)